

Libris.RO

Respect pentru oameni și cărți

# LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ

EN COULEURS

90 000 articles  
5 000 illustrations  
355 cartes  
154 planches  
Chronologie universelle



21, rue du Montparnasse 75283 Paris Cedex 06  
[www.editions-larousse.fr](http://www.editions-larousse.fr)

|                                                                                          |             |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Grammaire et conjugaisons                                                                | 7           |
| Préfixes, suffixes, prononciation du français                                            | 26          |
| Abréviations, rubriques                                                                  | 30          |
| Noms communs                                                                             | 33 à 1222   |
| Pages roses                                                                              | 1223 à 1238 |
| Noms propres                                                                             | 1239 à 1974 |
| Chronologie                                                                              | 1975 à 1998 |
| Annexes (Académie française, prix, palmarès, cartes de France, Belgique, Canada, Suisse) | 1999 à 2012 |

## Liste des planches

### Sciences et technologies

|                                         |           |
|-----------------------------------------|-----------|
| L'anatomie humaine                      | 77-80     |
| Le sport automobile                     | 119       |
| Les automobiles de légende              | 120-121   |
| L'aviation civile                       | 124       |
| L'aviation militaire                    | 126       |
| Les images du cerveau                   | 223       |
| Les énergies renouvelables              | 436-437   |
| Les grandes questions environnementales | 446-447   |
| La vie des étoiles                      | 464       |
| La marine marchande                     | 699       |
| La marine militaire                     | 700       |
| La découverte de la matière             | 708-709   |
| La vie microscopique                    | 728       |
| Les phénomènes naturels                 | 768-769   |
| Les nuages                              | 785       |
| Les pierres précieuses                  | 871       |
| Les roches et les minéraux              | 1010-1011 |
| Le sang                                 | 1034      |
| Les grandes découvertes scientifiques   | 1044-1045 |
| La signalisation routière               | 1065      |
| Les planètes                            |           |
| du Système solaire                      | 1076-1077 |
| Les nouvelles technologies              | 1126-1127 |
| Les instruments de                      |           |
| la connaissance de l'Univers            | 1181      |
| Les volcans                             | 1211      |

### Faune et flore

|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| Les abeilles                      | 35  |
| Les plantes carnivores            | 208 |
| Les champignons                   | 228 |
| Les chats                         | 235 |
| Les chiens                        | 243 |
| Les coquillages                   | 302 |
| Les coraux                        | 304 |
| Les dinosaures                    | 384 |
| Les empreintes des animaux        | 429 |
| Les épices                        | 449 |
| Les félins                        | 489 |
| Les fleurs tropicales             | 502 |
| Les fruits tropicaux              | 522 |
| Les insectes                      | 616 |
| Les animaux menacés               | 717 |
| Le mimétisme animal et végétal    | 731 |
| Les oiseaux de cage ou de volière | 797 |
| Les orchidées                     | 807 |
| Les papillons                     | 830 |

|                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|
| Les plantes et les fleurs sauvages    | 881       |
| Les poissons d'aquarium ou d'ornement | 891       |
| Les primates                          | 926       |
| Les serpents                          | 1059      |
| La classification du vivant           | 1206-1207 |

### Histoire des arts

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| L'art abstrait                   | 39      |
| L'art de l'affiche               | 53      |
| Les arts de l'Afrique            | 1244    |
| Le cinéma d'animation            | 83      |
| Le style Art déco                | 104     |
| L'Art nouveau                    | 105     |
| Le ballet                        | 135     |
| La bande dessinée                | 137     |
| L'art baroque                    | 141     |
| L'art byzantin                   | 1350    |
| L'art de la Chine traditionnelle | 1385    |
| Le cinéma et ses techniques      | 252     |
| Le cirque                        | 255     |
| Le classicisme français          | 259     |
| Le constructivisme               | 292     |
| Le cubisme                       | 329     |
| Le mouvement Dada                | 337     |
| La danse                         | 339     |
| Le design                        | 370     |
| Le dessin                        | 373     |
| L'art de l'Égypte pharaonique    | 1449    |
| L'estampe                        | 460     |
| L'art des Étrusques              | 1465    |
| L'expressionnisme et le fauvisme | 475     |
| L'art gothique                   | 549     |
| L'art grec (Grèce)               | 1525    |
| L'impressionnisme                | 601     |
| L'art de l'Inde ancienne         | 1571    |
| Les instruments de musique       |         |
| traditionnels                    | 619     |
| L'art de l'Iran                  | 1577    |
| L'art de l'Islam                 | 631     |
| L'art du Japon ancien            | 1591    |
| L'art des jardins                | 636     |
| Le maniérisme                    | 694     |
| L'art de la Mésopotamie          | 1688    |
| L'art du Moyen Âge               | 1710    |
| Le néoclassicisme                | 773     |
| Les arts de l'Océanie            | 1738    |
| Les grands ponts du monde        | 900     |
| Le pop art et l'hyperréalisme    | 901     |
| Les arts premiers                | 918-919 |
| Le réalisme                      | 968     |

|                                        |           |
|----------------------------------------|-----------|
| L'art de la Renaissance                | 1811      |
| Le rock                                | 1012-1013 |
| L'art romain (Rome)                    | 1826      |
| L'art roman                            | 1015      |
| Le romantisme                          | 1019      |
| La science-fiction                     | 1046-1047 |
| La sculpture au XX <sup>e</sup> siècle | 1049      |
| Les styles du mobilier français        | 1099      |
| Le surréalisme                         | 1109      |
| Le symbolisme                          | 1111      |
| La tapisserie                          | 1121      |
| Le vitrail                             | 1205      |

### Notions-clés du savoir

|                            |         |
|----------------------------|---------|
| Les grandes découvertes    | 348-349 |
| Les grandes doctrines      |         |
| économiques                | 412-413 |
| Les grands courants        |         |
| littéraires                | 672-673 |
| Les grandes mythologies    | 760-761 |
| Les jeux Olympiques        |         |
| d'hiver                    | 800-801 |
| Les grands courants        |         |
| philosophiques occidentaux | 864-865 |
| Les grands systèmes        |         |
| politiques                 | 894-895 |
| La population mondiale     | 902-903 |
| Les grandes religions      | 986-987 |

### Histoire

|                                 |           |
|---------------------------------|-----------|
| Les grandes batailles           |           |
| de l'histoire de France         | 146-147   |
| Les châteaux forts              | 237       |
| Les costumes civils             | 310       |
| Les costumes militaires         | 311       |
| Les décorations                 | 351       |
| Les mots de                     |           |
| la Grande Guerre                | 1532-1533 |
| La Première                     |           |
| Guerre mondiale                 | 1534-1535 |
| Les habitats traditionnels      | 565       |
| L'héraldique                    | 574       |
| Les prix Nobel de la paix       | 1999      |
| Les présidents                  |           |
| de la V <sup>e</sup> République | 922       |
| Les provinces et les régions    |           |
| de l'ancienne France            | 937       |
| Les reines                      |           |
| et les souveraines mythiques    | 981       |
| Les rois et les empereurs       |           |
| de France                       | 1016-1017 |

### 1. L'accord du verbe avec le sujet

#### ● Accord au singulier

► Avec un sujet au singulier :

*Je sors ce soir. Marie a fini son travail. La forêt est sombre.*

► Avec plusieurs sujets :

– quand les sujets désignent un même être ou une même chose : *C'est un pilier, un poteau qui est tombé. C'est une artiste et une grande dame qui a joué ce soir.*

– quand il y a gradation : *L'irritation, la colère, la rage faisait suffoquer mon père.*

L'accord au pluriel, moins littéraire, est également possible.

– quand les sujets sont **l'un(e) ou l'autre** :

*L'un ou l'autre sera élu, L'une ou l'autre finira par l'emporter.*

→ Voir l'un(e) et l'autre, ci-dessous.

– quand le sujet est **ce genre de** :

*Ce genre de personnes m'intéresse.*

– quand le sujet est **tout, rien, nul, aucun, personne** :

*Les fleurs, les chocolats, tout lui faisait plaisir. Voyages, cadeaux, sorties, rien ne pouvait le distraire. Nul ne te connaît mieux que moi. Aucun ne les a reconnus. Je doute qu'aucun d'eux ne comprenne ton discours. Personne ne l'attendait.*

**REMARQUE** *Aucun ne prend pas d's, sauf avec un nom qui n'a pas de singulier : Aucuns frais. Aucunes funérailles.*

– quand le sujet est **le plus grand nombre** :

*Le plus grand nombre a approuvé le projet.*

→ Voir un grand nombre, ci-dessous.

#### ● Accord au pluriel

► Avec un sujet au pluriel ou plusieurs sujets au singulier :

*Nous sommes arrivés. Les enfants chantent. Sophie et Marc sont voisins. Toi ou ton frère pouvez me suivre. Mon cousin, ma sœur et moi partions les premiers.*

► Avec **un de ceux, une de celles** : *Je suis un de ceux qui ont réussi l'examen. Marie est une de celles qui ont été sélectionnées pour le match.*

► Avec **la plupart (de), nombre de, bon nombre de, une infinité de, une quantité de** : *La plupart des invités sont arrivés. La plupart étaient célibataires. Nombre de nos concitoyens n'ont pas voté. Bon nombre d'accidents auraient pu être évités. Une infinité d'oiseaux sont perchés sur l'arbre. Une fleurée de gens vivent misérablement.*

→ Voir le plus grand nombre, ci-dessus.

#### ● Accord au singulier ou au pluriel

► Quand les sujets sont coordonnés par **ou**, le verbe est au singulier si un seul sujet fait ou subit l'action :

*Henri ou son frère sera président du club. L'astérie, ou étoile de mer, est un échinoderme\*.*

Il est au pluriel si l'on peut dire « l'un(e) et l'autre » :

*Marion ou Elsa présenteront le projet avec la même conviction.*

\* Dans cette phrase, les deux noms sont synonymes, et le second est encadré par deux virgules.

► Avec **ni... ni**, l'accord est au singulier s'il y a exclusion :

*Ni Paul ni Sophie n'est responsable (= aucun des deux n'est responsable).*

Il est au pluriel dans le cas contraire :

*Ni son séjour en Italie ni son voyage au Maroc ne l'avaient enthousiasmé.*

► Avec **comme, de même que, mais, aussi bien, ainsi que**, le verbe est au pluriel s'il y a addition des sujets.

Il est au singulier s'il s'agit d'une comparaison :

*La mémoire comme l'imagination sont indispensables pour*

*exercer ce métier. Le coton aussi bien que la soie conviendra pour faire cette robe. Le tchèque ainsi que le russe sont des langues slaves ou Le tchèque, ainsi que le russe, est une langue slave.*

► Quand la phrase commence par **vive... !** :

*Vive les vacances ! ou Vivent les vacances !*

**REMARQUE** *Vive !* en tant qu'interjection est un mot invariable.

Toutefois, le pluriel **vivent** est admis si l'on considère qu'il s'agit du verbe **vivre** au subjonctif : *(Que) vivent les arts !*

► Avec le verbe **égaler** : *Deux fois deux égale quatre ou Deux fois deux égalent quatre.*

► Avec **on**, le participe passé est au singulier, mais on admet le pluriel lorsque le pronom représente plusieurs personnes : *On n'est jamais si bien servi que par soi-même. On est fatigués.*

► Avec **l'un(e) et l'autre** :

*L'un et l'autre se disent ou L'un et l'autre se dit.*

**REMARQUE** Le verbe est au pluriel s'il y a réciprocité : *Elles s'èpient l'une l'autre.*

→ Voir l'un(e) ou l'autre, ci-dessus.

► Avec **la moitié des, le tiers des, un grand (petit, certain) nombre de, peu de** : *La moitié des fruits était pourrie (ou étaient pourris). Le tiers des présents a voté (ou ont voté). Le tiers des salariés sont en congés. Un grand nombre d'élèves est absent (ou sont absents). Peu de monde est venu. Peu de personnes sont venues.*

→ Voir aussi l'accord du participe passé.

► Avec **plus d'un, plus de..., plus des...** : *Plus d'une de ces personnes a été convaincue (ou ont été convaincues). Plus de la moitié des électeurs n'a pas voté. Plus des deux tiers des maisons sont détruites. Plus des trois quarts de la population est hostile à la construction d'un aéroport.*

► Avec un **nom collectif** (équipe, foule, groupe, majorité, centaine, multitude, partie, etc.) suivi d'un complément au pluriel, le verbe est au singulier ou au pluriel selon le sens ou selon l'intention de la personne qui parle : *La foule des curieux regarde les pompiers. L'équipe de basketball a été battue. La majorité des élèves déjeune à la cantine. Un groupe de touristes visitent le château. Le troupeau de moutons grossissait. Une multitude d'enfants hurlaient dans le jardin. La totalité des documents vous a été remise...*

► Avec un **pourcentage\*** : *Soixante pour cent de la population a voté ou Soixante pour cent ont voté. Les dix pour cent de bénéfice ont été réinvestis.*

\* Quand un pourcentage pluriel est précédé de l'article **les**, l'accord se fait au pluriel.

► Avec **plusieurs infinitifs**, l'accord se fait au pluriel si les actions sont distinctes : *Lire et aller au cinéma sont ses deux grandes distractions.* Il se fait au singulier si les actions représentent deux aspects d'une même chose : *Bien articuler et bien parler n'est pas donné à tout le monde.*

#### ● Accord du verbe être

► Quand le sujet est le pronom relatif **qui**, l'accord se fait en nombre et en personne avec l'antécédent : *C'est moi qui suis le plus responsable. Il n'y a que lui et moi qui sommes venus.*

Mais, lorsque **qui** est précédé d'un attribut, l'accord se fait avec cet attribut : *Vous êtes la personne qui m'a le plus aidé. Nous sommes ceux qui ont gagné. Êtes-vous quelqu'un qui sait tenir sa langue ?*

► Le verbe **être** précédé du pronom **ce** se met généralement au pluriel si l'attribut est au pluriel : *Ce sont de gentils garçons. C'étaient les plus belles filles de la région. Étaient-ce bien tes sœurs ?*  
Cependant, on rencontre souvent des exceptions à cette règle : *C'est eux que j'attends. C'est là de beaux résultats. « Ce n'est pas des visages, c'est des masques » (A. France). « C'est des montagnes inaccessibles... » (Bosquet).*

C'est reste au singulier

- devant **nous** et **vous** : *C'est nous qui avons gagné.*
- devant l'indication de l'heure ou d'une somme : *C'est deux heures qui sonnent. C'est deux mille euros que tu me dois.*
- devant une préposition : *C'est à eux seuls que je rendrai des comptes.*
- dans des interrogations : *Est-ce tes parents qui sont là ?*

→ Voir l'accord des adjectifs et l'accord du participe passé.

## 2. La concordance des temps et des modes

La concordance des temps et des modes est l'ensemble des règles de syntaxe suivant lesquelles le temps et le mode du verbe d'une proposition subordonnée dépendent de ceux du verbe de la proposition principale pour exprimer la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité d'une part, et la réalité ou l'incertitude d'une action d'autre part.

L'emploi de l'indicatif ou du subjonctif dépend du verbe de la principale. Les verbes **craindre**, **douter**, **souhaiter** et tous les verbes qui expriment l'incertitude, le doute, l'éventualité, la crainte, la supposition, l'étonnement se construisent avec le **subjonctif**, ainsi que les verbes **falloir**, **vouloir**, **exiger**, **ordonner** :

*Je crains qu'il ne vienne pas ; je doute qu'il vienne ; je m'étonne qu'il soit venu ; elle veut qu'on vienne.*

Les verbes **admettre**, **affirmer**, **constater**, **dire**, **penser**, **remarque**, **savoir**, **soutenir**, **voir**, etc., qui présentent une affirmation sans idée de doute ni de crainte, commandent l'**indicatif** :

*Je lui dis qu'on viendra ; je pense qu'il viendra ; je constate qu'ils sont venus.*

► Quand la proposition **principale** est au **présent de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être à l'**indicatif** :

*Je sais qu'il est ambitieux* (présent, quand les actions sont simultanées).

*Je sais qu'il était ambitieux* (imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je sais qu'il fut ambitieux* (passé simple, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je sais qu'il a été ambitieux* (passé composé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je sais qu'il avait été ambitieux* (plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je sais qu'il sera ambitieux* (futur, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

► Quand la proposition **principale** est au **présent de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être au **subjonctif** :

*Je doute qu'il soit ambitieux* (subj. présent, quand les actions sont simultanées).

*Je doute qu'il fût ambitieux* (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je doute qu'il ait été ambitieux* (subj. passé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je doute qu'il eût été ambitieux* (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je doute qu'il soit ambitieux à l'avenir* (subj. présent, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

**REMARQUE** L'emploi de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif est plutôt réservé à la langue écrite ou littéraire. Dans la conversation courante, ces temps sont remplacés par le présent ou par le passé du subjonctif : *Je doute qu'il ait été ambitieux* pour *Je doute qu'il fût ambitieux* ; ou *Je doute qu'il eût été ambitieux*.

► Quand la proposition **principale** est à un **temps passé de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être à l'**indicatif** :

*Je savais* (imparfait) *qu'il était ambitieux* (imparfait, quand les actions sont simultanées).

*Je savais* (imparfait) *qu'il avait été ambitieux* (plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

► Quand la proposition **principale** est à un **temps passé de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être au **conditionnel** :

*Je savais* (imparfait) *qu'il serait ambitieux* (conditionnel présent, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

► Quand la proposition **principale** est à un **temps passé de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être au **subjonctif** :

*Je doutais* (imparfait) *qu'il fût ambitieux* (subj. imparfait, quand les actions sont simultanées).

*J'ai douté* (passé composé) *qu'il fût ambitieux* (subj. imparfait, quand les actions sont simultanées).

*J'avais douté* (plus-que-parfait) *qu'il fût ambitieux* (subj. imparfait, quand les actions sont simultanées).

*Je doutais* (imparfait) *qu'il eût été ambitieux en la circonstance* (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*J'ai douté* (passé composé) *qu'il eût été ambitieux en la circonstance* (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*J'avais douté* (plus-que-parfait) *qu'il eût été ambitieux en la circonstance* (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je doutais* (imparfait) *qu'il fût ambitieux à l'avenir* (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

**REMARQUE** Dans la conversation courante, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont remplacés par le présent et par le passé du subjonctif : *Je doutais qu'il soit ambitieux* pour *Je doutais qu'il fût ambitieux* ; *Je doutais qu'il ait été ambitieux* pour *Je doutais qu'il eût été ambitieux*.

► Quand la proposition **principale** est au **futur de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être à l'**indicatif** :

*Je saurai qu'il est ambitieux* (présent, quand les actions sont simultanées).

*Je saurai qu'il était ambitieux* (imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je saurai qu'il fut ambitieux en la circonstance* (passé simple, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je saurai qu'il a été ambitieux* (passé composé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*Je saurai qu'il sera ambitieux* (futur, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

► Quand la proposition **principale** est au **futur de l'indicatif**, la proposition **subordonnée** peut être au **subjonctif** :

*J'exigerai qu'il soit* à l'heure (subj. présent, quand l'action de la subordonnée est simultanée ou postérieure).

*Je ne croirai jamais qu'il fût ambitieux un jour* (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

*J'attendrai que vous ayez fini* (subj. passé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).



► Quand la proposition principale est au conditionnel, la proposition subordonnée est au **subjonctif** :  
*Je **douterais** fort qu'il **fût** ambitieux* (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est simultanée).  
*Je **douterais** fort qu'il **eût été** ambitieux* (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).  
*Je **douterais** fort qu'il **fût** ambitieux à l'avenir* (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est postérieure).  
*J'**aurais souhaité** qu'elle **fût** là* (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est simultanée).  
*J'**aurais souhaité** qu'elle **eût été** là* (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).  
*J'**aurais souhaité** qu'elle **fût** là désormais* (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

**REMARQUE 1** Dans la conversation courante, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont remplacés par le présent du subjonctif : *Je **douterais** fort qu'il **soit** ambitieux pour Je **douterais** fort qu'il **fût** ambitieux ; J'**aurais souhaité** qu'elle **soit** là pour J'**aurais souhaité** qu'elle **eût été** là.*

**2** Attention au piège orthographique : *qu'elle fût* (avec un accent circonflexe à la 3<sup>e</sup> personne de l'imparfait du subjonctif) ne doit pas être confondu avec *elle fut* (passé simple de l'indicatif).

► Avec les locutions conjonctives **afin que**, **à moins que**, **avant que**, **bien que**, **de crainte que**, **encore que**, etc. Les locutions conjonctives *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, *encore que*, *jusqu'à ce que*, *pourvu que* se construisent avec le subjonctif : ***afin que** vous **preniez** votre temps ; **à moins que** tu ne **reconnais**ses tes torts ; **avant que** je **parte**.*

La locution *avant que* commande le subjonctif, mais *après que* se construit avec l'indicatif : *Elle **sortit après qu'il eut parlé**.* « Il faut bonne mémoire ***après qu'on a menti*** » [Cornaille].

On notera que l'emploi de l'indicatif s'explique dans les deux derniers exemples qui énoncent un fait passé, accompli. Dans l'emploi du subjonctif, il s'agit d'un fait futur, éventuel.

*De (telle) manière que* et *de sorte que* commandent l'indicatif lorsqu'elles expriment une conséquence de fait : *Il s'y est pris **de telle manière qu'il a cassé** le marteau. Ils sont arrivés trop tard, **de sorte que** le spectacle **était terminé**.*

Ces locutions commandent le subjonctif lorsqu'elles expriment un but, une conséquence voulue : *Il **a construit** son discours **de manière que** les enfants **puissent** comprendre. Parlez plus fort, **de sorte que** tout le monde vous **entende**.*

### 3. L'accord du participe passé

#### 1 Participe passé employé sans auxiliaire

► Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde comme un adjectif :

*Un bifteck trop **cuit**. Des fleurs **parfumées**.*

► Le participe passé **fini** employé dans une phrase exclamative avant le nom s'accorde ou ne s'accorde pas : ***Fin!**, les corvées ! ou **Finies** les corvées !*

→ Voir aussi ci-inclus, ci-joint, étant donné à leur ordre alphabétique et l'accord des adjectifs.

#### 2 Participe passé employé avec être

► Le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire **être** s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, à l'exception de certains verbes pronominaux.

→ Voir les verbes pronominaux.

Où est **partie** ta sœur ? Nos amis sont **venus** hier.

**REMARQUE** La règle est identique pour les verbes **sembler**, **paraître**, **rester**, **demeurer** : *Les spectateurs **semblent ravis**. La maison **restera fermée** tout l'été.*

► Quand le sujet est **on**, le participe passé se met normalement au masculin singulier : *On **n'est jamais trahi** que par les siens.*

► Cependant, on peut faire l'accord avec le sujet réel sous-entendu :

*Mes amis et moi, on est très **fatigués**.*

#### 3 Participe passé employé avec avoir

► Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire **avoir** s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct du verbe, quand ce complément précède le verbe : *Je me **rappelle l'histoire que** j'ai **lue**. Pierre **a ouvert** les huîtres. C'est lui qui **les a ouvertes**.*

**REMARQUE** L'accord n'est donc possible que si le verbe est transitif, c'est-à-dire s'il peut avoir un complément d'objet direct.

► Le participe reste invariable

– s'il n'a pas de complément d'objet direct :

*Elle **a démissionné**. Ces histoires nous ont **plu**. Ils nous ont **succédé**. Ils ont beaucoup **bu**. Ces livres leur ont beaucoup **servi**.\**

\* Mais on écrira : Cette personne les a longtemps **servis**, car le verbe **servir** est transitif dans ce sens.

– si le complément direct suit le verbe :

*Nous avons **lu une histoire**. Elle **a reçu** de bonnes **nouvelles**.*

→ Voir les participes passés toujours invariables.

#### 4 Participes passés des verbes courir, coûter, durer, mesurer, peser, valoir, vivre

► Ces verbes introduisent des compléments de durée, de mesure ou de prix qui ne sont pas des compléments directs mais des compléments circonstanciels. Le participe passé de ces verbes est invariable :

*Les 1 000 mètres qu'elle **a couru**. Les vingt euros que ce **cédérom a coûté**. Les deux heures que ce discours **a duré**.*

► En revanche, on fait l'accord lorsque ces verbes sont employés transitivement (avec un complément d'objet direct) ou au sens figuré :

*Les dangers que j'ai **courus**. Les efforts que ce travail m'a **coûtés**. Les sacs que j'ai **pesés**. La gloire que cette action lui **a valu**. L'histoire qu'il **a vécue**.*

#### 5 Participe passé suivi d'un infinitif

► Le participe passé suivi d'un infinitif est variable s'il a pour complément d'objet direct le pronom relatif qui précède ; ce pronom est alors le sujet de l'infinitif :

*Les fruits que j'ai **vus mûrir**. (J'ai vu quoi ? – les fruits. Qu'est-ce qui mûrit ? – les fruits.)*

*La soprano que j'ai **entendue** chanter. (J'ai entendu qui ? – la soprano. Qui est-ce qui chante ? – la soprano.)*

► Le participe passé est invariable s'il a pour complément d'objet direct l'infinitif ; le pronom n'est pas le sujet de l'infinitif :

*Les fruits que j'ai **vu cueillir**. (On cueille quoi ? – les fruits. Qui est-ce qui cueille ? – ce ne sont pas les fruits.)*

*Les opéras que j'ai **entendu** chanter. (On chante quoi ? – les opéras. Qui est-ce qui chante ? – ce ne sont pas les opéras.)*

**REMARQUE** Les participes qui ont pour complément d'objet direct un infinitif sous-entendu ou une proposition sous-entendue sont toujours invariables : *Il **n'a pas payé** toutes les sommes qu'il aurait **dû** (sous-entendu « payer »). Je lui **ai rendu** tous les services que j'ai **pu** (sous-entendu « lui rendre »). Je lui **ai chanté** tous les morceaux qu'il **a voulu** (sous-entendu « que je lui chante »).*

► Le participe passé fait suivi d'un infinitif est invariable :  
*La maison que j'ai fait bâtir. Les amis qu'elle a fait venir.*

Respectivement ► Le participe passé du verbe **laisser** suivi d'un infinitif reste invariable s'il n'a pas de complément d'objet direct ou si le complément est placé après le verbe :

*Elles ont laissé faire. Nous avons laissé partir nos filles.*

Il s'accorde avec le complément d'objet qui le précède lorsque celui-ci est aussi sujet de l'infinitif :

*Nous les avons laissées partir.*

Dans les autres cas, le participe passé de **laisser** demeure invariable :

*Ses moutons, il les a laissés abattre.*

À la forme pronominale, l'accord se fait avec le sujet de **se laisser** si celui-ci est aussi le sujet du verbe à l'infinitif :

*Elle s'est laissée mourir de faim.*

Le participe passé reste invariable si le sujet de **se laisser** est aussi le complément du verbe à l'infinitif :

*Elle s'est laissée surprendre par la nuit.*

N.B. Certains grammairiens et écrivains considèrent que le participe passé du verbe **laisser** suivi d'un infinitif doit rester invariable.

### 6 Le participe passé suivi d'une préposition

► Le participe passé est variable si le complément d'objet direct placé avant se rapporte à lui.

*Les vêtements que j'ai donnés à nettoyer. (J'ai donné quoi ? – les vêtements.)*

*Les gens qu'on a empêchés de partir.*

► Le participe passé est invariable si le complément se rapporte à l'infinitif :

*Les humiliations qu'il a eues à subir. (Il a subi quoi ? – des humiliations.)*

*Les remerciements qu'il a oubliés d'envoyer.*

### 7 Participe passé suivi d'un adjectif attribut

Le participe passé suivi d'un attribut s'accorde avec le complément d'objet direct quand ce complément le précède :

*Il l'a crue morte. Ces travaux qu'il avait crus faciles. Cette plage que l'on avait dite polluée.*

Cependant, l'absence d'accord est fréquente et tolérée :

*Cette expédition que l'on avait cru facile. Ces athlètes que l'on avait dit découragés. Ces jeunes filles qu'il a trouvés belles.*

### 8 Participe passé des verbes impersonnels

Le participe passé des verbes impersonnels est toujours invariable :

*Les inondations qu'il y a eues. La patience qu'il a fallu ! Les chaleurs qu'il a fait\*.*

\* Le verbe **faire** est transitif par nature, mais il devient impersonnel quand il est précédé du pronom neutre *il*.

### 5 Participe passé des verbes pronominaux

► Voir les verbes pronominaux, l'accord des adjectifs et les participes passés toujours invariables.

### 10 Avec un nom collectif (bande de, botte de, caisse de, etc.)

Lorsque le participe passé a pour complément d'objet direct un nom collectif, il s'accorde soit avec ce nom, soit avec le complément au pluriel, selon que l'on attache plus d'importance à l'un ou à l'autre :

*La bande d'oiseaux que nous avons vue (ou vus)\*. Les caisses de bière qu'on a livrées. Les bottes de foin qu'on a fauchées.*

\* Le premier accord au singulier est un accord selon la forme ; le second est un accord selon le sens.

### 11 Avec un grand nombre de, plus d'un, le peu de, etc.

Le participe passé s'accorde soit avec l'adverbe (ou le mot collectif) et se met donc au masculin singulier, soit avec le complément, selon l'idée qui l'emporte :

*Le grand nombre de succès que vous avez remportés (ou remportés). Plus d'un village a été détruit. Plus d'un de ces hommes était averti (ou étaient avertis). Le peu d'attention que vous avez apporté (ou apportée) à cette affaire.*

► Voir l'accord du verbe avec le sujet.

### 12 Participe passé précédé des pronoms l' ou en

► Le participe passé conjugué avec **avoir** et précédé de *l'*, complément d'objet direct représentant toute une proposition, reste invariable\* :

*Il faut rendre justice à ceux qui l'ont mérité. La chose est plus sérieuse que nous ne l'avions pensée.*

\* On fait l'accord lorsque le pronom *l'* représente un nom déterminé : *J'ai retrouvé ma maison telle que je l'avais laissée.*

► Le participe passé précédé de **en** est invariable :  
*Tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'en a rendu. Des photos, j'en ai fait des centaines.*

► Cependant, le participe s'accorde si le pronom **en** est précédé d'un adverbe de quantité (*autant, combien, plus, etc.*) :

*Autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a vaincus. Il a perdu des lettres. Il ne sait pas combien il en a perdus.*

► Mais le participe passé reste invariable si l'adverbe de quantité suit le pronom **en** :  
*Quant aux belles villes, j'en ai tant visité...*

**REMARQUE** Ces règles ne sont pas toujours observées dans l'usage ni strictement appliquées par les écrivains eux-mêmes.

## 4. Les participes passés toujours invariables

Les participes passés des verbes intransitifs, transitifs indirects et impersonnels employés avec l'auxiliaire **avoir** sont toujours invariables. La liste ci-dessous présente les plus courants.

|           |             |          |            |           |         |            |                |           |
|-----------|-------------|----------|------------|-----------|---------|------------|----------------|-----------|
| abondé    | chancelé    | culminé  | dormi      | frémi     | jeûné   | obtempéré  | persisté       | pu        |
| abouti    | circulé     | daigné   | douté      | frissonné | joui    | opiné      | pesté          | pué       |
| accédé    | clignoté    | dégoutté | duré       | fructifié | langui  | opté       | petillé        | pullulé   |
| afflué    | coexisté    | déjeuné  | émigré     | geint     | larmoyé | oscillé    | philosophé     | radoté    |
| agi       | coïncidé    | délibéré | éternué    | gêmi      | lésiné  | pâli       | pivoté         | raffolé   |
| agonisé   | commercé    | démérité | étincelé   | grelotté  | lui     | parlementé | pleurniché     | ralé      |
| appartenu | comparu     | déplu    | évolué     | grimacé   | lutté   | participé  | plu [plaire]   | rampé     |
| atterri   | compati     | dérapé   | faibli     | grincé    | marché  | pataugé    | plu [pleuvoir] | réagi     |
| bavardé   | complu      | dérogé   | failli     | grogné    | médité  | pâti       | pouffé         | rebondi   |
| boité     | concouru    | détoné   | faillu     | hésité    | menti   | patienté   | préexisté      | récriminé |
| bondi     | contribué   | diné     | flâné      | influé    | miaulé  | pêché      | prélué         | regimbé   |
| brille    | converté    | discordé | foisonné   | insisté   | nagé    | péri       | procédé        | regné     |
| brônché   | convolé     | discouru | fonctionné | intercédé | navigué | périclité  | profité        | regorgé   |
| bruiné    | coopéré     | disparu  | fournillé  | jailli    | neigé   | péroré     | progressé      | rejailli  |
| cessé     | correspondu | divagué  | fraternisé | jasé      | nui     | persévééré | prospéré       | relui     |

|          |           |          |            |           |           |          |
|----------|-----------|----------|------------|-----------|-----------|----------|
| ricané   | scintillé | souri    | sympathisé | topé      | trôné     | vibré    |
| rivalisé | séjourné  | subsisté | tablé      | tournoyé  | trotté    | viré     |
| rodé     | semblé    | subvenu  | tâché      | toussé    | trottiné  | vivoté   |
| ronflé   | sevi      | succédé  | tardé      | transigé  | valsé     | vogue    |
| rougi    | siégé     | succombé | tâtonné    | tremblé   | vagué     | voltigé  |
| roupillé | sombré    | suffi    | tempété    | trembloté | végété    | voyagé   |
| ruisselé | sommeillé | surgi    | temporisé  | trimé     | venté     | zigzagué |
| rusé     | soupé     | surnagé  | tergiversé | trinqué   | verbalisé |          |
| sautillé | sourcillé | survécu  | tonné      | triomphé  | verdoyé   |          |

→ Voir l'accord du participe passé et les verbes pronominaux.

## 5. Les verbes pronominaux

Les verbes pronominaux se conjuguent avec un pronom personnel réfléchi (*me, te, se, nous, vous, se*) de la même personne que le sujet (*je, tu, il (elle, on), nous, vous, ils (elles)*).

### 1 Principales règles d'accord

On distingue quatre groupes de verbes pronominaux.

► Les verbes **toujours pronominaux** (qui n'existent pas à une autre forme) : *s'absenter, s'abstenir, s'acharner, s'agenouiller, s'efforcer, s'emparer de, se lamenter*, etc. Le participe passé de ces verbes s'accorde toujours avec le sujet :

*Ils s'agenouillent. Ils se sont agenouillés.*

*Nous nous emparons du ballon. Nous nous sommes emparés du ballon.*

*Elle se lamente. Elle s'est lamentée.*

► Les verbes pronominaux **réfléchis**. Le participe passé de ces verbes s'accorde avec le sujet si le pronom réfléchi est complément d'objet direct. Il reste invariable si le complément d'objet direct le suit :

*Fanny se lave.*

*Fanny s'est lavée* (c.-à-d. Fanny a lavé Fanny).

*Fanny s'est lavé les mains* (c.-à-d. Fanny a lavé ses mains).

► Les verbes pronominaux **réciroques**. Le participe passé est invariable si le pronom est complément d'objet indirect :

*Paul et Rémi se parlent.*

*Marie et Laura se sont parlé.*

*Que d'hommes se sont craints, déplu, nui, haïs et succédé !*

► Les pronominaux **passifs** ne sont pas de véritables verbes pronominaux, car le pronom « se » n'est pas, dans ce cas, un pronom réfléchi :

*Ce vin se boit au dessert* (c.-à-d. ce vin est bu au dessert).

*Ces jupes se sont portées amples* (c.-à-d. ces jupes ont été portées amples).

*Cette expression ne s'emploie plus aujourd'hui* (c.-à-d. cette expression n'est plus employée).

**REMARQUES** 1 Ne sont pas classés dans les pronominaux les verbes dont le pronom « se » signifie « à soi, pour soi » : *Elle s'est préparé un repas froid.*

2 Le participe passé des verbes *se rire, se plaindre, se complaire, se déplaître* est invariable : *Ils se sont ri de mes efforts. Elles se sont plu à me tourmenter.*

### 2 Les cas particuliers

► Le participe passé suivi d'un **verbe à l'infinitif** s'accorde si le sujet du verbe pronominal est aussi sujet de l'infinitif :

*Elle s'est sentie mourir. Elle s'est laissée tomber.*

Le participe reste invariable si le sujet du verbe pronominal est aussi complément d'objet de l'infinitif :

*Elle s'est senti piquer par un moustique.*

*Elle s'est laissé enfermer. Elle s'est fait\* avoir ;*

*elle s'est fait conduire à la gare ; la robe qu'elle s'est fait faire.*

\* Le participe passé de *faire* ou *se faire* est toujours invariable devant un infinitif.

► Le participe passé d'une **préposition** et d'un infinitif est invariable :

*Elle s'est promis de lui parler. Elle s'est permis d'entrer.*

► Le participe passé des locutions verbales *se faire jour, se mettre à dos, se rendre compte, se faire fort* est invariable, alors que celui des locutions *se croire obligé (autorisé, fondé, tenu, etc.), se trouver court* est variable :

*Des dissensions se sont fait jour* (locution invariable).

*Elle s'est mis à dos le directeur* (locution invariable).

*Elle s'en est rendu compte* (locution invariable).

*Elle s'est fait fort de réussir* (locution invariable).

*Elle s'est crue obligée* (locution invariable).

*Elles se sont trouvées court.*

## 6. L'accord des adjectifs

L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *le chat noir, la maison blanche, les jardins fleuris, des femmes actives* (adjectifs épithètes) ; *ce parc est grand ; ces poires paraissent mûres* (adjectifs attributs).

### 1 Accord d'un adjectif avec plusieurs noms

► Si les noms sont de même genre et coordonnés par **et**, l'adjectif prend leur genre et se met au pluriel :

*un livre et un film passionnants ; cette plante et cette fleur sont fanées.*

► Si les noms sont de genres différents et coordonnés par **et**, l'adjectif se met au masculin pluriel :

*sa grand-mère et son grand-père paternels ;*

*ce pull et cette jupe sont usés.*

► Si les noms sont de genres différents et séparés par une **virgule**, l'adjectif se met au masculin pluriel :

*ils ont acheté une pintade, un canard, un poulet bien dodus.*

Dans le cas d'une gradation, l'adjectif s'accorde avec le dernier nom : *elle avait un charme, une grâce, une beauté envoûtante.*

► Si les noms sont coordonnés par **ou** ou par **ni**, l'accord se fait selon le sens :

*une limonade ou un citron pressé* (seul le citron est pressé) ;

*une orange ou un citron pressés* (l'orange et le citron sont pressés) ;

*il n'a ni la compétence ni le diplôme nécessaires*

(la compétence et le diplôme sont nécessaires).



## 2 Accord de deux adjectifs avec un nom au pluriel

Respectant l'ordre dans lequel ils se trouvent :

les joueurs allemands et italiens ;

les côtes droit et gauche de la route (= le côté droit et le côté gauche).

## 3 Accord d'un adjectif après deux noms unis par de

► Si l'adjectif se rapporte à un nom suivi d'un complément, il s'accorde suivant le sens soit avec ce nom, soit avec le complément :

les joueurs de l'équipe néerlandaise ; une espèce d'animal visqueux (c'est l'animal qui est visqueux) ;

les importations de vin italien ou les importations de vin italiennes (dans la première phrase, il s'agit de vin d'Italie, dans la seconde, d'importations de vin par l'Italie, et l'on pourrait dire les importations italiennes de vin).

## 4 Accord d'un adjectif composé

► Si l'adjectif est composé de deux adjectifs, les deux adjectifs s'accordent :

des paroles douces-amères ;

des enfants sourds-muets.

► Si l'adjectif est composé d'un adverbe, d'une préposition ou de tout autre mot invariable et d'un adjectif, seul l'adjectif s'accorde :

les avant-dernières pages ;

des chatons nouveau-nés (= nouvellement nés) ;

des séries télévisées franco-italiennes ;

des pois extra-fins.

## 5 Accord des adjectifs employés comme adverbes

► Les adjectifs employés comme adverbes sont invariables, sauf beau, frais, grand et large, qui s'accordent dans les locutions :

la bailler belle, l'échapper belle, des fleurs fraîches écloses, une fenêtre grande ouverte, des yeux larges ouverts.

► Liste des principaux adjectifs employés comme adverbes : bas, bon, chaud, cher, clair, court, creux, droit, dru, dur, faux, fin, fort, froid, haut, juste, mauvais, menu, raide, ras :

sa voiture coûte cher, des cheveux coupés court, des fines herbes hachées menu.

► Accord de attendu, compris, excepté, passé, supposé, vu :

Ces mots peuvent être employés comme prépositions ou comme adjectifs. Dans le premier cas, ils précèdent le nom et sont invariables.

Ils s'accordent quand ils suivent le nom :

Attendu les événements...

Toutes taxes comprises / y compris la taxe sur les prestations de services. Il a des revenus confortables, non compris sa pension d'invalidité / sa pension d'invalidité non comprise. Nous sommes tous là, excepté ta sœur / ta sœur exceptée, nous sommes tous là.

Passé dix heures, les portes sont fermées / il est dix heures passées. Vu les circonstances, nous renonçons.

→ Voir ci-inclus, ci-joint, étant donné à leur ordre alphabétique et l'accord du participe passé.

## 6 Accord des noms pris adjectivement (appositions)

► On accorde ces appositions si les deux noms représentent la même chose :

des postes clés\* (des postes considérés comme des clés, des places fortes)

des films cultes (des films qui font l'objet de cultes)

des cas limites (des cas qui sont des limites)

des arguments massues (des arguments qui sont comme des massues)

des produits phares (des produits qui attirent comme des phares)

des lycées pilotes (des lycées considérés comme des pilotes)

des appartements témoins\*\* (des appartements qui servent de témoins)

► On ne fait pas l'accord si le deuxième nom est le complément du premier :

des ingénieurs maison (des ingénieurs formés par la maison)

des verres ballon (des verres qui ont la forme d'un ballon)

des cassettes, des techniques vidéo\*\*\* (des cassettes, des techniques pour la vidéo)

des services après-vente (des services assurés après la vente)

des villes frontière (des villes situées à la frontière)

**REMARQUE** On peut écrire poste clé, film culte, argument massue, produit phare, lycée pilote, appartement témoin, etc., avec ou sans trait d'union, mais cas limite s'écrit sans trait d'union et, au pluriel, on peut écrire aussi des cas limite (des cas qui sont à la limite).

\* On écrit clés ou clefs.

\*\* Attention ! L'expression prendre à témoin est invariable : il a pris les passants à témoin.

\*\*\* Mais on écrit des vidéos.

## 7 Cas particuliers

► Accord des adjectifs demi, mi et nu :

Si les adjectifs demi, mi et nu\* précèdent le nom, ils restent invariables et sont reliés au nom par un trait d'union : une demi-livre, deux demi-tons, la mi-temps, nu-tête, nu-pieds.

Si les adjectifs demi et nu suivent le nom, demi s'accorde en genre avec lui, et nu en genre et en nombre : deux heures et demie (= deux heures et la demie d'une heure) ; à mains nues.

\* À l'exception de nue(s)-propriété(s) et de nu(s), es)-propriétaire(s), qui s'accordent.

► Les adjectifs beau, fou, mou, nouveau, vieux :

Si les adjectifs beau, fou, mou, nouveau, vieux font bel, fol, mol, nouvel, vieil devant un nom masculin singulier qui commence par une voyelle ou par un « h » muet : un bel homme, un fol amour, un mol oreiller, un nouvel appareil, un vieil immeuble.

► L'adjectif feu :

L'adjectif feu ne prend pas un x au pluriel mais un s. Il est invariable quand il précède l'article ou le possessif : feu ma tante, feu mes oncles.

Dans le cas contraire, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom : ma feu tante, mes feus oncles.

► L'adjectif flamboyant dans la locution flamboyant neuf est toujours invariable, mais neuf peut varier en genre et en nombre ou rester invariable :

une voiture flamboyant neuf ou une voiture flamboyant neuve.

► Les adjectifs suivants ne s'emploient qu'au masculin : aigülin, avant-cœur, ballot (fam.), benêt, coulis, coûtant, échéant, grégeois, précurseur, salant, salaud (très fam.), saur, vairon.

► Les adjectifs suivants ne s'emploient qu'au féminin : bée, bissexile, cochère, crasse, dive, enceinte, épinière, faitière, gammée, grège, infuse, océane (litt.), palière, patronnesse, peccante (vx), philosophale, picrocholine, pie (au sens de pieuse), porte, poulinière, régale, tourière, trémère, vaticane, vomique.

► En règle générale, les adjectifs indéfinis aucun, chaque et nul suivent d'un nom au singulier :

aucun enfant, chaque matin, nul espoir, nulle envie.

Cependant, aucun et nul peuvent se mettre au pluriel si le nom n'a pas de singulier : aucunes funérailles, nuls frais.

→ Voir aussi même et tout à leur ordre alphabétique.

► Les adjectifs cardinaux :

Les adjectifs cardinaux sont invariables en genre (sauf « un » qui prend la marque du féminin) et en nombre (sauf « vingt » et « cent » qui, dans certains cas, peuvent prendre la marque du pluriel) :



**quatre-vingt-cinq euros, quatre-vingts euros (= quatre fois vingt), deux cents euros (= deux fois cent).**

► Accord de l'adjectif après **avoir l'air** :

l'adjectif s'accorde avec le nom quand il s'agit de noms de choses :

**cette poire a l'air bonne.**

S'il s'agit de personnes, l'accord se fait avec le sujet ou, plus rarement, avec le mot **air** :

**cette femme a l'air intelligente** ou **cette femme a l'air intelligent** ; **ils ont l'air tristes** ou **ils ont l'air triste**.

→ Voir l'accord des adjectifs de couleur, le pluriel des noms et adjectifs d'origine étrangère, les participes passés invariables, l'accord du participe passé, le participe présent, le pluriel des noms et des adjectifs et l'accord du verbe avec le sujet.

## 7. L'accord des adjectifs de couleur

### 1 S'accordent en genre et en nombre

a. Les adjectifs simples désignant une couleur :

|      |          |          |         |
|------|----------|----------|---------|
| bleu | châtain  | incarnat | roux    |
| bleu | cramoisi | jaune    | vermeil |
| bleu | écarlate | mauve    | vert    |
| bleu | écru     | noir     | violet  |
| bleu | fauve    | pers     |         |
| bleu | glauque  | pourpre  |         |
| bleu | grège    | rose     |         |
| bleu | gris     | rouge    |         |

Ex. : Des nattes **brunes**, des joues **cramoisies**,  
des pommes **vermeilles**.

b. Les adjectifs dérivés d'adjectifs ou de noms de couleur, comme :

|            |            |           |
|------------|------------|-----------|
| ambré      | jaunâtre   | rosé      |
| basané     | mordoré    | rougeâtre |
| blanchâtre | noirâtre   | rougeaud  |
| bleuâtre   | noiraud    | rouquin   |
| brunâtre   | olivâtre   | rubicond  |
| cuivré     | opalescent | verdâtre  |
| doré       | orangé     | violacé   |

Ex. : Des teintes **orangées**, des figures **rougeaudes**,  
des perruques **rouquines**.

### 2 Sont invariables en genre et en nombre

a. Les adjectifs d'origine étrangère et les noms pris adjectivement :

|             |            |            |                 |            |           |          |               |
|-------------|------------|------------|-----------------|------------|-----------|----------|---------------|
| abricot     | bistre     | céladon    | cuivre          | indigo     | miel      | pie      | tango         |
| acajou      | bitume     | cerise     | cyclamen        | isabelle   | moutarde  | pistache | tête-de-Maure |
| acier       | bordeaux   | chair      | ébène           | ivoire     | nacre     | pivoine  | tête-de-nègre |
| amarante    | brique     | chamois    | émeraude        | jade       | noisette  | platine  | thé           |
| ambre       | bronze     | champagne  | épinard         | jonquille  | ocre      | prune    | tilleul       |
| améthyste   | caca d'oie | châtaigne  | feuille-morte   | kaki       | olive     | rouille  | tomate        |
| anthracite  | café       | chocolat   | filasse         | lavande    | or        | sable    | topaze        |
| arc-en-ciel | canari     | ciel       | framboise       | lie-de-vin | orange    | safran   | turquoise     |
| ardoise     | cannelle   | citron     | fuchsia         | lilas      | paille    | saphir   | vanille       |
| argent      | capucine   | cognac     | garance         | lin        | parme     | saumon   | vermillon     |
| aubergine   | caramel    | coquelicot | gorge-de-pigeon | magenta    | pastel    | sépia    | vert-de-gris  |
| auburn      | carmin     | corail     | grenat          | marine     | pêche     | serin    | vison...      |
| aurore      | carotte    | crème      | groseille       | marron     | perle     | soufre   |               |
| azur        | cassis     | crevette   | havane          | mastic     | pervenche | tabac    |               |

Ex. : Des jupes **fuchsia**, des chaussures **havane**, des cheveux **platine**.

**REMARQUE** Écarlate, fauve, incarnat, mauve, pourpre et rose sont assimilés à de véritables adjectifs et s'accordent comme indiqué dans le premier tableau.

b. Les adjectifs suivis d'un nom qui précise la nuance, comme :

|                |              |                  |
|----------------|--------------|------------------|
| bleu azur      | gris ardoise | rouge tomate     |
| bleu ciel      | gris perle   | vert amande      |
| bleu horizon   | gris souris  | vert bouteille   |
| bleu marine    | jaune citron | vert olive       |
| bleu nuit      | jaune mais   | vert pistache... |
| bleu roi       | jaune paille |                  |
| bleu turquoise | jaune serin  |                  |
| gris acier     | noir de jais |                  |

Ex. : Des marinières **bleu marine**, des écharpes **gris perle**, des fourrures **noir de jais**.

c. Les adjectifs suivis par un autre adjectif qui précise la nuance :

Ex. : Des blouses **bleu foncé**, des cheveux **châtain clair**, des juments **gris pommelée**, des laques **rouge brique**.

**REMARQUE** Quand ces adjectifs désignent une couleur résultant de deux couleurs, ils sont reliés par un trait d'union : des encres **bleu-noir**, des céramiques **bleu-vert**.

d. Les adjectifs simples, mais associés pour décrire un même objet :

Ex. : Des drapeaux **bleu, blanc, rouge** (= tricolores) ; des chemises rayées **bleu et blanc** (= bicolores).

**REMARQUE** Si l'accord est fait, cela signifie que plusieurs objets sont désignés : des drapeaux **bleus, blancs, rouges** (= des drapeaux qui sont chacun d'une seule couleur).

## 8. Le genre des noms et les noms à double genre

Respect pentru oameni și cărți

En français, les noms sont répartis en deux classes grammaticales, correspondant à la notion de genre : le masculin et le féminin. D'autres langues, comme le grec, le latin ou l'allemand, ont trois genres : le masculin, le féminin et le neutre.

Le genre des noms est purement conventionnel et surtout déterminé par l'usage (*arbre* est masculin, bien que dérivé du latin *arbor*, qui est féminin). Une même chose peut être de genre différent d'une langue à une autre : ainsi les mots *soleil* et *lune* sont respectivement masculin et féminin en français, alors qu'en allemand *Sonne* (le soleil) est féminin et *Mond* (la lune) est masculin.

Le genre grammatical (masculin/féminin) est souvent associé au genre naturel (mâle/femelle) : *un chat/une chatte*, *le boucher/la bouchère*, *mon frère/ma sœur*. Certains noms qui désignent indifféremment l'un ou l'autre sexe ont un genre commun et sont dits « épiciens » (*artiste, enfant, élève, snob...*). D'autres n'ont pas d'équivalent féminin dans la langue française parlée en France (*assassin, monstre, prédécesseur, successeur, témoin, vainqueur, voyou...*), mais en ont parfois un en français de Belgique, du Canada ou de Suisse (*une prédécesseure, une successeure...*).

Certains noms féminins ne s'appliquent qu'à des hommes : *une estafette, une gouape, une frappe...*, et certains noms masculins ne s'appliquent qu'à des femmes : *un bas-bleu, un succube, un tendron* (très jeune fille)...

Il est fréquent d'hésiter sur le genre d'un nom, notamment lorsque celui-ci se termine par *-e* ou par *-ée*. Les deux listes ci-dessous présentent les noms qui sont fréquemment objet d'erreurs.

### 1 Les noms suivants sont masculins

|               |                    |                |
|---------------|--------------------|----------------|
| un agrume     | un caducée         | un météore     |
| l'amiante     | un camée           | un ovule       |
| un antidote   | un cerne           | un périgée     |
| un antre      | un effluve         | un planisphère |
| un apogée     | un emblème         | un tentacule   |
| un armistice  | un équinoxe        | un testicule   |
| un aromate    | un esclandre       |                |
| un astérisque | un haltère         |                |
| un astéroïde  | un hémisphère      |                |
| un astragale  | un hyménée (litt.) |                |
| un auge       | un hypogée         |                |

### 2 Les noms suivants sont féminins

|                       |                  |                      |
|-----------------------|------------------|----------------------|
| une acné              | une échappatoire | une orthographe      |
| une algèbre           | une écriture     | la réglisse (plante) |
| une amnistie          | une épithète     | une scolopendre      |
| une anagramme         | une escarre      | une stalactite       |
| une anicroche         | des immondices   | une stalagmite       |
| une apocalypse        | [n.f. pl.]       |                      |
| une apostrophe        | une météorite    |                      |
| des arrhes [n.f. pl.] | la nacre         |                      |
| une azalée            | une oasis        |                      |
| une caténaire         | une octave       |                      |
| une ébène             | une orbite       |                      |

### 3 Les noms suivants ont le double genre

**aigle** : un aigle et une aigle [enseigne militaire] : *les aigles romaines*,

**amour** est masculin au singulier : *un grand amour*, et féminin au pluriel dans la langue littéraire : *les amours enfantines*,

**cartouche** : une cartouche et un cartouche [inscription ornementale],

**couple** : un couple [deux êtres] et une couple [litt.] [deux choses],

**crêpe** : une crêpe et un crêpe [tissu et caoutchouc],

**délice** est masculin au singulier : *ce gâteau est un délice*, et féminin au pluriel dans la langue littéraire : *les délices infinies du rêve*,

**gens** est masculin pluriel quand l'adjectif est placé après : *des gens intelligents*, et féminin pluriel quand il est placé avant : *de vieilles gens*,

**geste** : un geste et la geste [ensemble d'exploits] : *chanson de geste* ; *les faits et gestes d'une personne*,

**gîte** : un gîte et la gîte [terme de marine],

**greffe** : une greffe et un greffe [juridiction],

**livre** : un livre et une livre [poids et monnaie],

**manche** : une manche et un manche,

**manœuvre** : une manœuvre et un manœuvre,

**mode** : une mode et un mode,

**œuvre** : une œuvre [travail, réalisation] et un œuvre [sens en construction et ensemble des productions d'un artiste] : *l'œuvre gravé de Picasso*,

**orge** : une orge [la céréale entière] et un orge [grains d'orge sans leur enveloppe] : *orge mondé, orge perlé*,

**orgue** est masculin au singulier : *un orgue de tribune*, et féminin au pluriel : *les grandes orgues*.

**parallèle** : une parallèle [une droite] et un parallèle [cercle parallèle à l'équateur],

**pendule** : une pendule et un pendule [instrument de radiesthésie],

**physique** : la physique et le physique,

**poste** : une poste et un poste,

**tour** : une tour et un tour,

**voile** : une voile et un voile,

N.B. Les noms à double genre proprement dits sont ceux qui ont la même étymologie (*un aigle/une aigle*, *un couple/une couple*, etc.) ; ceux qui sont d'origine différente constituent des mots différents (*un livre/une livre*, *un manche/une manche*, etc.).

### 4 Les noms féminins en -é et en -ée

Les noms féminins qui désignent une qualité ou un défaut se terminent toujours par *-é* : *l'amitié, la beauté, la bonté, la charité, la méchanceté, la pitié, la sévérité*, etc. Ceux qui désignent une contenance ou une durée ont toujours leur finale en *-ée* : *brassée, cuillerée, pelletée, pincée, journée, matinée*, etc.

### 5 Le genre des noms de villes

En l'absence de règle et par souci de simplification, les noms de villes et de localités s'accordent le plus souvent au féminin : *Lille est grande* ; *San Francisco est connue pour la douceur de son climat*.

Mais les noms de villes comportant un article défini masculin s'accordent au masculin : *Le Caire est situé sur le Nil* ; *Le Havre a été détruit en 1944*.

→ Voir le pluriel des noms et des adjectifs d'origine étrangère et le pluriel des noms et des adjectifs,

Respectivement, les noms communs et des adjectifs se forme

en ajoutant un **s** au singulier :

un avion, des avions ; une voiture, des voitures.

Il est aimable, ils sont aimables.

### Exceptions

Les noms et adjectifs terminés par **s**, **x** et **z** ne changent pas au pluriel :

un avis, des avis ; un prix, des prix ; un nez, des nez.

Il est mauvais, ils sont mauvais. Il est vieux, ils sont vieux.

Les noms et adjectifs en **-al** ont leur pluriel en **-aux** : un cheval, des chevaux<sup>1</sup> ; un journal, des journaux ; un tribunal, des tribunaux, sauf les noms suivants :

bail, cal, carnaval, cérémonial, chacal, choral, étal, festival, gorial, narval, nopal, pal, réctal, régal, rorqual, santal, serval, sisal, qui ont un pluriel régulier en **-s** : des bails, des cals, des carnivals, etc.

1. Le pluriel de *fer à cheval* est *fers à cheval*.

Les mots *idéal* et *val* ont deux pluriels : *idéals* et *idéaux*, *vauts* et *vaux*.

Les noms et adjectifs en **-au**, **-eau** et **-eu** ont leur pluriel en **-aux**, **-eaux** et **-eux**, sauf les mots suivants :

grau, landau, sarrau, bleu (et ses composés), émeu, enfeu, lieu (l'adjectif), lieu (le poisson), pneu (et ses composés), richelieu, qui ont un pluriel régulier en **-s** : des graus, des landaus, etc.

Certains noms en **-ou** ont leur pluriel en **-oux** :

un bijou, des bijoux ; un caillou, des cailloux ; un chou, des choux ; un genou, des genoux ; un hibou, des hiboux ; un joujou, des joujoux ; un pou, des poux.

Les autres suivent la règle générale du pluriel :

un clou, des clous ; un verrou, des verrous, etc.

Certains noms en **-ail** ont leur pluriel en **-aux** :

un bail, des baux ; un corail, des coraux ; un soupriail, des soupriaux ; un vantail, des vantaux ; un vitrail, des vitraux.

Les autres suivent la règle générale du pluriel :

un épouvantail, des épouvantails ; un gouvernail, des gouvernails ; un rail, des rails, etc.

**Attention** : *Ail* a deux pluriels : *aïls* et *aux*, mais le second est plus rare et ancien.

### Cas particuliers

Les notes de musique :

Le nom des notes de musique est invariable : des *do bémol*, des *fa dièse*.

Les jours de la semaine :

Au pluriel, le nom des jours de la semaine prend un **s** :

Il va au cinéma tous les lundis.

Mais on écrit :

Il va au cinéma tous les lundis soir (« soir » a la fonction d'un adverbe).

Les noms toujours pluriels :

Les noms suivants ne s'emploient qu'au pluriel :

accordailles, affres, aguets, alentours, ambages, annales, appas, appointements, archives, armoiries, arrérages, arrhes, atours, condolances, confins, décombres, fiançailles, frais, funérailles, honoraires, mœurs, obsèques, ossements, sévices, ténèbres, etc.

L'accord en nombre des adjectifs :

Avec plusieurs noms coordonnés par **et**, par **ou** et par **ni**, avec un nom au pluriel,

→ Voir l'accord des adjectifs.

Avec le pronom personnel **on** :

**On** est un pronom masculin singulier, mais l'accord peut se faire au pluriel quand « on » représente un nom pluriel :

**On** n'est jamais sûr de rien<sup>2</sup>. **On** est tous égaux devant la loi.

**Marie** et moi, **on** est heureuses<sup>3</sup> de partir en vacances.

2. Dans cette phrase, « on » signifie « chacun », « tout homme ».

3. Dans la langue soutenue, on dirait :

*Marie et moi sommes heureuses de partir en vacances.*

Avec **peu** de, l'accord se fait avec le nom qui suit :

*Peu de monde est satisfait. Peu d'hommes sont satisfaits.*

*Peu de femmes sont satisfaites.*

Avec **plus d'un** :

Si plus d'un est suivi d'un nom au singulier, l'accord se fait avec ce nom : *Plus d'un invité était gai.*

Si plus d'un est suivi d'un nom au pluriel, l'accord se fait soit avec le mot collectif et se met donc au masculin singulier, soit avec le mot complément :

*Plus d'un de ces hommes m'était inconnu* ou *Plus d'un de ces hommes m'étaient inconnus.*

Avec la totalité de, le plus grand nombre de, l'accord se fait au singulier :

*La totalité des candidats était très émue.*

*Le plus grand nombre de spectateurs demeurait impassible.*

Avec la plupart (de) l'accord se fait au pluriel :

*La plupart des enfants étaient contents.*

*La plupart<sup>5</sup> sont déjà guéris (ou guéries).*

*Ces avions sont anciens ; la plupart ont été construits il y a plus de trente ans.*

4. La plupart de suivi d'un nom au singulier est rare et vieilli, sauf dans l'expression « la plupart du temps ».

5. Avec « la plupart », l'accord se fait avec le complément sous-entendu :

*la plupart (des enfants) ou la plupart (des personnes).*

→ Voir l'accord du verbe avec le sujet.

Avec l'expression avoir l'air, avec un nom en apposition,

→ Voir l'accord des adjectifs.

Avec les adjectifs indéfinis aucun, chaque et nul,

→ Voir l'accord des adjectifs.

Les noms déposés :

Les noms déposés sont légalement des noms propres invariables\* et ne peuvent prendre la marque du pluriel qu'avec l'accord de leurs propriétaires : des *Coton-Tige*, des *Escalator*, des *Peugeot*, etc.

\* L'accord de ces noms est grammaticalement correct : des *Caddies*, des *Escalators*, des *Cotons-Tiges*.

Les noms de produits :

Les noms des produits prennent un **s** au pluriel :

des *bourgognes*, des *camemberts*, des *champagnes*, etc.

Les noms propres :

Les noms propres sont, en principe, invariables puisqu'ils désignent une personne ou un lieu uniques :

les *Goncourt*, les *Durand*, les deux *Marie*.

Il n'y a pas deux *Prague* mais il existe deux *Vienne*.

Cependant, l'accord du pluriel, qui se faisait en latin, était de règle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, la tendance générale est à l'invariabilité, mais certains noms de familles illustres ou de dynasties prennent la marque du pluriel :

les *Bourbons*, les *Capets*, les *Césars*, les *Condés*, les *Constantins*, les *Curiaces*, les *Guises*, les *Horaces*, les *Paléologues*, les *Plantagenêts*, les *Stuarts*, les *Tudors*.

Mais on écrit sans **s** : les *Hohenzollern*, les *Romanov*, les *Habsbourg*, les *Visconti*, les *Borgia*, les *Bonaparte*.

Les noms propres employés comme noms communs prennent la marque du pluriel :

« J'ai vu des *Sophocles*, des *Archimèdes*, des *Platons*\*... » (P. Valéry).

\* Ces noms sont employés au pluriel par effet de style. On pourrait dire des *hommes comme Sophocle, Archimède et Platon*. En revanche, lorsqu'un nom propre est précédé d'un article pluriel mais désigne une seule personne,